



Conditions générales de vente et d'inscriptions

1. Pré-inscription

Tous les bulletins d'inscription devront être envoyés complétés à l'adresse de OF'ESA (quelque soit le lieu du stage) :

OF'ESA
119-121, rue Damrémont – 75018 Paris
Tél : 01 48 07 60 31
Par mail : contact@ofesa.org

Un bulletin d'inscription par personne devra être envoyé. Vous pouvez également réserver votre place (préinscription) en appelant directement OF'ESA. Toute réservation par téléphone devra être confirmée par écrit (courrier ou courriel) dans les meilleurs délais pour rendre l'inscription effective.

2. Inscription

Un bulletin d'inscription complété, signé et revêtu du tampon de votre structure, doit être envoyé au plus tard un mois avant le début de la formation directement à OF'ESA.

Le bulletin d'inscription devra être accompagné d'un chèque d'acompte d'un montant égal à 30 % du coût de la formation ou correspondant aux frais d'inscription indiqués dans le Catalogue de formations. Ce chèque sera encaissé à réception et une facture du solde, accompagnée de l'attestation de présence, vous sera adressée par courrier.

3. Confirmation d'inscription, annulation ou report d'une formation

Confirmation :

Dès la réception du dossier complet, une confirmation d'inscription vous sera envoyée par courrier, ou par mail dans les 15 jours maximum.

Deux semaines environ avant la date de début prévue pour la formation, le stagiaire reçoit :

- une convocation par voie électronique qui confirme son inscription au stage de formation indiquant le lieu, les horaires de la formation et le programme de la formation,
- une convention de formation en deux exemplaires : un exemplaire doit être impérativement retourné signé avant le début de la formation.

Annulation par le stagiaire :

Au-delà du délai de rétraction possible de 10 jours par lettre recommandée avec accusé de réception à compter de la signature du contrat (L.6353-5 et L.6353-6), si le stagiaire souhaite annuler son inscription, il doit le faire au moins quinze jours avant la date prévue de la formation. Aucune indemnité ne sera demandée. Si l'annulation intervient entre le 14^e et le 7^e jour précédent la formation, 30 % du montant des frais de participation vous seront facturés. Si l'annulation intervient moins de 7 jours avant la formation, 50 % du montant des frais de participation vous seront facturés. Tout remplacement par un autre participant est accepté sans aucune condition de délai. En cas d'absence du stagiaire le(s) jour(s) de formation, le montant total de la formation est dû à OF'ESA à titre d'indemnité forfaitaire, sauf cas de force majeure (maladies, événements familiaux) dûment justifié.

Annulation ou report par OF'ESA :

OF'ESA se réserve le droit d'annuler une formation en cas de nombre insuffisant d'inscrits dans les 2 semaines précédant la formation, ainsi que de réaliser la formation sur un lieu différent de celui initialement prévu. OF'ESA vous fera parvenir un courrier électronique

vous informant de l'annulation de la formation. Votre chèque d'acompte vous sera alors restitué.

OF'ESA se réserve le droit de reporter une formation en cas de nombre insuffisant d'inscrits ou du fait d'événements extérieurs indépendants de sa volonté.

OF'ESA pourra vous proposer d'autres dates sur une formation identique dans la même région ou dans une autre région.

OF'ESA informera chaque stagiaire, après étude de la situation, des dates de report.

4. Interruption de stage

Toute formation commencée par un stagiaire est due dans sa totalité, sauf cas de force majeure (maladies, événements familiaux ou démission).

Le versement d'une somme peut être prévu conventionnellement à titre de renoncement, dédit ou dédommagement résultant de l'inexécution d'une obligation. Pour l'employeur, financeur de la formation, cette somme n'est pas imputable au titre de son obligation définie à l'article L.6339-1 du Code du Travail. L'OPCA ne peut prendre en charge ou rembourser les sommes versées par l'employeur à ce titre.

5. Prise en charge financière

Les structures qui sollicitent une prise en charge auprès d'un organisme de financement doivent effectuer leur demande préalablement à l'inscription.

6. Facturation et paiement

Les factures émises par OF'ESA sont payables à 30 jours fin de mois, à compter de la date d'édition de la facture. L'acceptation de l'inscription par OF'ESA est conditionnée au règlement d'un acompte dans les conditions prévues ci-dessous. Les factures sont payables à l'ordre de OF'ESA.

Un chèque d'acompte de 30 % du coût de la formation ou du montant des frais d'inscription est versé à la commande.

Ce chèque sera encaissé à réception et une facture du solde vous sera adressée par courrier.

7. Évaluation

À la fin de la formation, une fiche d'évaluation sera remise au stagiaire par le formateur. Nous vous invitons à compléter ce questionnaire et à le remettre soit directement au formateur soit par courrier (postal ou électronique) à OF'ESA. Il nous permet notamment d'évaluer l'adéquation du stage avec les objectifs décrits dans le programme ainsi que la qualité des animations.

8. Attestation de formation

À la fin de la formation, une attestation de suivi de formation sera remise au stagiaire. Elle pourra être envoyée par courrier.

9. Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de PARIS sera seul compétent pour régler le litige.

Pour toute demande de renseignement sur le contenu et l'organisation, contacter le service Animation des dispositifs de formation, au 01 48 07 60 31.

Ce bulletin d'inscription est à nous retourner un mois avant le début de la formation à l'adresse suivante : OFESA - 119-121, rue Damrémont – 75018 PARIS

Tél : 01 48 07 60 31 • mail : contact@ofesa.org • N° de déclaration de l'activité formation : 11 75 51418 75

Intitulé de la formation

Date : ___/___/___ Lieu : _____ Coût de la formation (€) : _____

Si formation Monitorat SST, PRAP IBC ou PRAP 2S :

Titulaire du certificat SST ou PRAP (formation initiale) oui* non

**Si oui, joindre impérativement la copie de votre carte.*

Renseignements concernant le stagiaire

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : ___/___/___ Sexe : F H Niveau de qualification : _____

Fonction : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre inscription. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à un usage interne. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service formations. Mail : contact@ofesa.org

Renseignements concernant la structure

Nom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Région : _____ Nom du directeur(trice) : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Mail : _____

OPCA : _____ Si UNIFORMATION, n° ICOM : _____

Adhérent OF'ESA : Oui Non Adhérent CHANTIER école : Oui Non

Facturation

Coût (par jour) : _____ x nombre de jours : _____ TOTAL : _____ €

Chèque d'acompte de 30% ou du montant correspondant aux frais d'inscription, soit la somme de : _____ €

Règlement par chèque n° _____

Le chèque d'acompte sera encaissé à réception et une facture du solde sera adressée par courrier. En cas d'annulation de la formation, les sommes seront restituées selon les mentions fixées par les Conditions générales de vente et d'inscription.

J'accepte les Conditions générales de vente et d'inscription figurant sur le catalogue des formations d'OF'ESA

Je soussigné(e), _____ m'engage à prévenir l'organisme de formation si j'effectue une demande de prise en charge auprès de mon OPCA.

Signature du participant

Signature et cachet de l'employeur